



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille Cafeyn dans le cadre de l'acquisition de Readly France

Paris, le 19 juin 2024



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Thomas Claudel
tclaudel@cazalsmanzo.com

Toutabo/ePresse (officiellement Readly France), détenu depuis octobre 2021 par le Groupe Readly International AB, une plateforme suédoise cotée au Nasdaq First North Stockholm, est un acteur majeur dans le secteur de la presse numérique française, avec un modèle de distribution varié et complémentaire à celui de Cafeyn.

En intégrant Toutabo/ePresse à son portefeuille, Cafeyn renforce considérablement sa capacité à offrir une vaste sélection de contenus de qualité au grand public à travers des réseaux de distribution diversifiés (B2C, B2B, B2B2C). Cette acquisition, soutenue par les actionnaires de Cafeyn, s'inscrit dans la continuité de la stratégie déployée par l'entreprise ces dernières années.

Dans un contexte de profonds bouleversements pour le secteur de la presse, cette acquisition reflète une stratégie de croissance ambitieuse visant à consolider sa position de leader en France et à étendre sa présence sur les marchés européens, en promouvant l'innovation dans la distribution numérique des contenus de presse.

Cette acquisition démontre l'engagement de Cafeyn à soutenir le pluralisme de la presse et à accompagner les éditeurs dans leur stratégie d'innovation et de développement de leurs audiences.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur les aspects fiscaux de l'opération.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Cafeyn	Argos Avocats : Julien Sanciet et Justine Daussy Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Bertrand de Saint Quentin, Morgan Anfray, et Claire Merlin – Fiscal
Readly France	Baker & McKenzie : François-Xavier Naime et David Courchia